

## CAPL C du 20 juin 2019 Affectations

Monsieur le Président,

Nous commencerons cette déclaration liminaire en rappelant la forte journée de mobilisation des fonctionnaires, le 09 mai, contre le projet de loi de transformation de la fonction publique. Ce projet gouvernemental est dévastateur, à notre sens, par rapport au statut actuel des fonctionnaires mais aussi pour le dialogue social national et local.

Nous ne rentrerons pas forcément ici dans le détail, mais notre analyse de l'ensemble des articles démontre que cette orientation politique est néfaste à l'intérêt général d'abord mais aussi et surtout pour les fonctionnaires.

De plus, notre Ministre, très friand d'être au-devant de la scène médiatique, a ainsi annoncé qu'il allait « proposer au Premier Ministre de déplacer des services de la DGFIP, soit environ 3000 agents, en région et notamment en ruralité ». Très « politique », cette annonce n'a pas de quoi rassurer les agent.es (il ne s'agit pas de faciliter les mutations vers la province ni de stopper le mouvement de suppressions de services), ni les usagers... En effet, l'orientation profonde du pouvoir demeure : réduire la place de l'action publique, voire la détruire.

À la DGFIP, dans le vaste mécano de concept de « géographie revisitée », nous assisterons donc à un véritable déménagement du territoire :

- des transferts de services de Paris voire de grandes villes vers des territoires (qui représenteraient donc 3 000 agent.es environ),
- une poursuite des suppressions de certains services (division par 4 du nombre des implantations et 1 seul « conseiller » par EPCI),
- des partenariats passés avec les Maisons France Service (MFS), nouvelle appellation des maisons de services au public, forme « low-cost » de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente de façon pérenne,
- des formes d'accueils itinérants...

**Le tout, sur fond d'accélération des suppressions d'emplois, de réforme de la Fonction publique et de régression générale des droits sociaux, notamment en matière de règles de gestion.**

Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, notre direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation. Nous rappelons que depuis le début Solidaires Finances Publiques s'est opposé à cette régression des règles de gestion qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agents pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en terme de gestion des personnels. C'est malheureusement désormais facilement vérifiable

entre autre avec le rallongement inacceptable des délais de séjour et la suppression pure et simple de la garantie à la commune lors d'une suppression ou réorganisation de services !

Sur le sujet crucial des effectifs, la catégorie C administratif est fortement touchée par des vacances de postes puisque au niveau national, il faut bien avoir à l'esprit que la situation projetée des effectifs en **catégorie C au 31 décembre 2019 affiche un déficit de 2 618 agent.es !**

Bien évidemment, vous allez nous répondre que 1937 agents C stagiaires vont arriver le 11 juin prochain ; certes mais vous savez très bien que leur nombre ne va pas suffire pour combler l'intégralité des vacances de postes d'autant qu'un grand nombre renonce chaque année dès la connaissance de l'affectation. Tout cela ayant malheureusement pour conséquence dramatique de dégrader fortement les conditions de travail des agents déjà très sollicités depuis de nombreuses années.

Pour conclure, nous rappelons que nous voterons contre le mouvement à cause de la situation dramatique des effectifs et à cause de la régression des droits des agents due aux nouvelles règles de gestion.